

Aujourd'hui

ATOUPS

- Encore beaucoup d'espaces agricoles ou naturels.
- L'eau est omniprésente et propose des biotopes différents: ruisseaux, rivières, fossés, lac...
- La plupart des zones boisées sont protégées par le PLU ainsi que par une haie.
- La nature se mêle à l'urbanisation: fleurs et arbres urbains, parc, Binos.

FAIBLESSES

- Pas de zone de protection de la biodiversité, type ZNIEFF ou Natura 2000.
- Méconnaissance de la biodiversité locale; pas d'inventaire.
- Les anciennes gravières sont un secteur dégradé, de même que la Saudrune.

Demain

OPPORTUNITES

- Les oiseaux migrateurs protégés dans les espaces environnants sont également présents sur Seysses. La réhabilitation du lac de la Piche peut renforcer ce phénomène.
- Connecter les espaces verts pour préserver la biodiversité et offrir des perspectives de découverte pour les habitants.
- Le SCOT prend en compte le potentiel seyssois et vise la préservation des espaces naturels et agricoles. Les corridors écologiques sont des vecteurs de coopération entre communes.

MENACES

- Revers des zones agricoles: les risques de contamination des espèces et de pollution des biotopes, notamment des rivières.
- Autre risque de l'agriculture intensive: banalisation d'écosystèmes (monocultures, disparition des haies).
- Les espèces invasives (animales et végétales) introduites par l'Homme peuvent bouleverser les écosystèmes et supplanter des espèces autochtones.
- Une vigilance sur les espèces en voie de disparition: un exemple symbolique: le platane, menacé par un champignon et faisant l'objet d'une protection (précautions indispensables dans le cadre de travaux de terrassement, d'élagage...)

1. Biodiversité et ressources naturelles



1.Fiche 2

La biodiversité et les écosystèmes



Données de cadrage : à propos des notions

De quoi parle-t-on ? : La biodiversité, ou diversité biologique, traite de l'ensemble des espèces animales et végétales présentes sur le territoire: Espèces protégées (écureuil roux), biodiversité ordinaire ou remarquable, espèces locales ou introduites, voire invasives (frelon asiatique), la biodiversité se décline de bien des manières.

On peut même parler de biodiversité génétique au sein d'une même espèce.

Les ressources naturelles sont l'ensemble des « biens »

mais aussi des « services » présents dans la nature et exploités par l'homme. On pense évidemment aux matières premières (bois, minerais...) mais il peut s'agir d'énergie (solaire, éolienne) ou de "services écologiques" (production d'oxygène, épuration naturelle de l'eau...) La biodiversité rend de nombreux services à l'Homme (alimentation, médicaments...); c'est donc aussi une ressource naturelle.

Un écosystème est une unité formée par la biodiversité avec son biotope, c'est-à-dire son environnement.

Pas de zone protégée

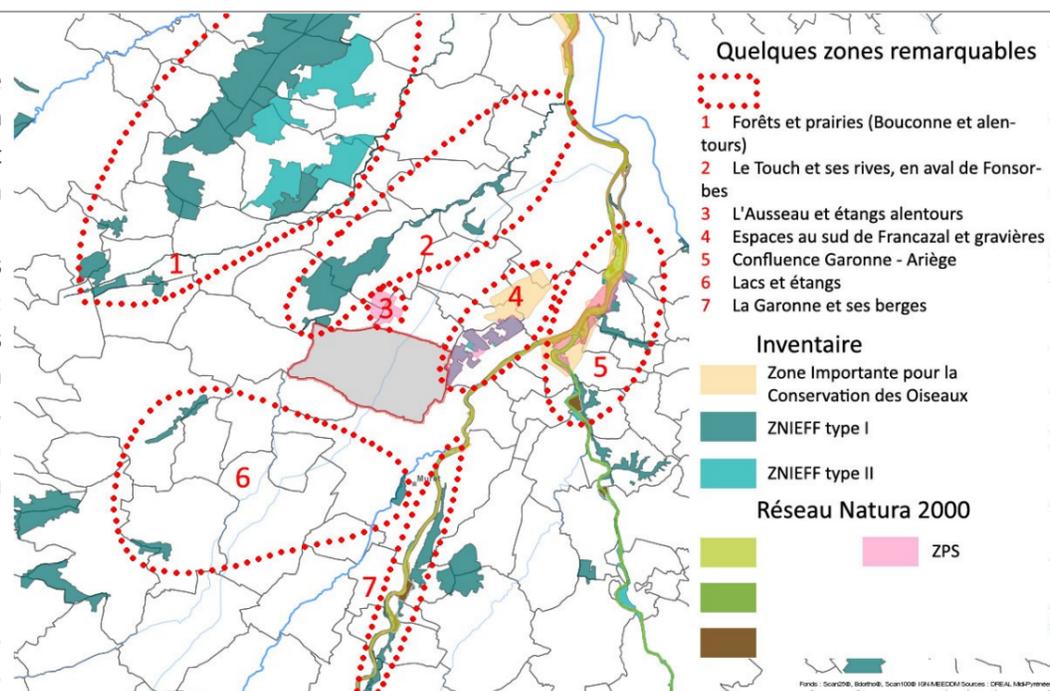
Seysse est entouré de zones de protection mais aucune n'inclut une partie de son territoire.

On observe toutefois des espèces nouvelles: des oiseaux migrateurs ont fait leur apparition depuis la création des périmètres de protection à Villeneuve, Roques ou sur le Touch.

Les ressources environnementales

L'eau : rivières, canaux, fossés, lac de la Piche, autant de zones à préserver et valoriser;

Quelques boisements à l'est au milieu des zones agricoles, mais aussi en plein cœur d'urbanisation; Des parcs arborés et arbres urbains majestueux, avec une attention particulière pour le platane, menacé par un champignon: le chancre coloré.



Espaces agricoles

L'abondance de zones agricoles est propice au développement d'une biodiversité caractéristique mais l'agriculture intensive peut porter atteinte à cela :

- Utilisation de pesticides;
- Disparition des haies et de la faune associée;
- Pollution des rivières...

Un champ en monoculture est un écosystème fortement modifié puisque tout est fait pour qu'une seule espèce s'y développe. Conscients de ces dérives, certains agriculteurs ont replanté des haies ou des bandes fleuries (plantes messicoles) sur leurs terrains. Le Conseil Général subventionne la plantation de haies

Quelques chiffres pour réfléchir

- Superficie des espaces inscrits dans un dispositif de protection de la biodiversité: 0m²
- Fourrages et superficies toujours en herbe (prairies permanentes) : 234ha en 2010 (10% de la superficie totale)

Les politiques et les actions

Au niveau communal, l'urbanisme réglementaire vise à défendre la biodiversité et les écosystèmes. Le PLU a identifié des éléments remarquables du paysage seyssois afin de mieux les protéger. Ainsi, par exemple, il a défini pour l'ensemble des cours d'eau, des espaces tampons interdits à la construction (4m de part et d'autre des fossés, 10m pour les ruisseaux et canaux et 40m pour le lac de la Piche).

La préservation de la biodiversité et des écosystèmes dépasse bien évidemment le cadre réglementaire local. Ainsi le Conseil Général encourage la valorisation des haies agricoles. Le SIVOM de la Saudrune qui a la charge de l'entretien des berges et cours d'eau prévient la prolifération des espèces envahissantes.

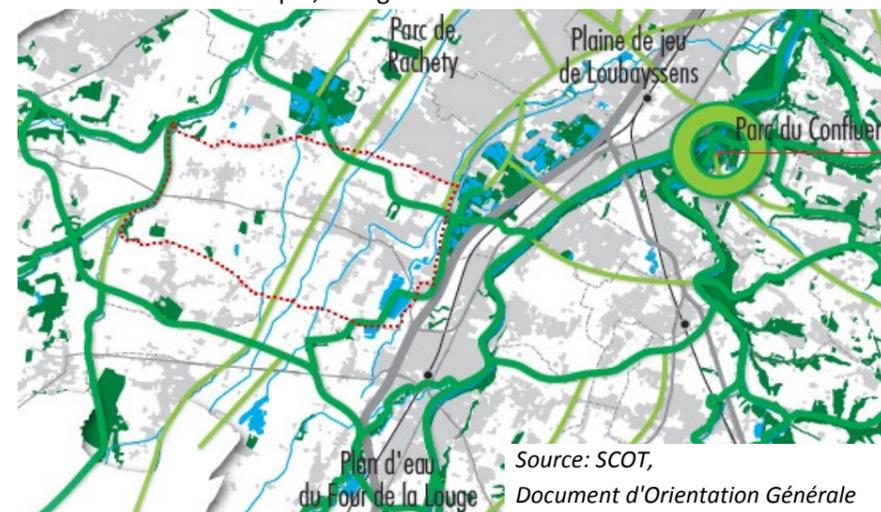
Enfin et surtout, la politique nationale en la matière a évolué au fil des décennies. On ne se contente

plus de créer des enceintes protégées (logique des parcs nationaux) mais on favorise la continuité et les interactions entre les écosystèmes et les populations animales et végétales. Les notions de Trame Verte et Bleue, de corridors écologiques, traduisent cette volonté et s'inscrivent dans les documents d'aménagement du territoire tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération toulousaine.

Un seul corridor écologique (vert foncé) traverse le territoire seyssois, au nord. Il a la particularité de pénétrer dans le cœur de l'urbanisation historique, intégrant

le parc du château, avant de rejoindre la zone protégée de "l'Ausseau".

2 corridors «frontaliers», à l'est et à l'ouest. Le Touch est un cours d'eau



stratégique, avec une ripisylve (végétation arborée de berges) assez bien conservée malgré l'élévation de digues de terre pour préserver les zones agricoles proches. La Saudrune, en revanche, est considérée comme l'un des cours d'eau les plus dégradés de l'aire urbaine toulousaine (les berges boisées ont disparu au profit de berges enrochées surélevées qui interdisent l'accès au cours d'eau). Un corridor est également prévu au sud de Seysse, sur Muret et Lamasquère.

Enfin, le Canal de Saint-Martory est identifié comme liaison verte (vert clair), qui servirait donc à la circulation des hommes (voie douce) et des autres espèces.

Paroles de Seyssois(es)

- *Les zones de jachères sont favorables à la faune et à la flore (1 habitant lors d'un Atelier participatif); Il a été souligné l'intérêt de préserver les espaces boisés déjà peu nombreux. Un habitant a même envisagé d'inciter à utiliser des terrains en friches pour créer des boisements, qui pourraient également être exploités comme combustible (plusieurs habitants lors des Ateliers participatifs)*
- *Les riverains des cours d'eau doivent être associés à leur entretien pour préserver ces corridors biologiques (plusieurs habitants lors d'un Atelier participatif)*
- *"Seysse comme un espace vert": Le fleurissement et l'arbre en ville sont également des éléments de biodiversité, dans l'espace public ou chez les habitants. Des échanges de pratiques, de plantes... peuvent apporter une plus-value. La Main Verte Seyssoise, par exemple, a mis en place des trocs de plantes. (plusieurs habitants lors d'un Atelier participatif)*
- *Pourquoi n'y a-t-il pas de ZNIEFF ou zone Natura 2000 à Seysse, en continuité de Roques et Villeneuve-Tolosane ? Le classement dans ces dispositifs se fait à l'issue d'un inventaire biologique. Or, à l'époque, les gravières étaient encore exploitées, et beaucoup par la suite ont été remblayées, ne laissant que le lac de la Piche qui est déconnecté au chapelet plus au nord. (élu et techniciens de la Ville)*